



# “ Un budget 2023 à la hauteur des enjeux ”

L'assemblée départementale se réunit les 12, 13 et 14 décembre 2022 pour adopter le budget prévisionnel 2023, le schéma enfance famille 2023-2028, les principes du budget participatif départemental et la nouvelle programmation des routes.

## **Budget prévisionnel 2023**

La situation financière du Département est marquée par des tensions inflationnistes et un cadre très contraint concernant ses ressources. La situation sociale est préoccupante avec des difficultés attendues pour les ménages, en particulier les plus vulnérables.

Le budget 2023 est marqué par une priorité donnée à l'enfance et aux familles, aux personnes en situation de handicap et aux seniors avec un effort supplémentaire de 44M€ conformément aux orientations de la majorité départementale.

Il intègre également les engagements adoptés en octobre lors du vote du plan de résilience départemental, adopté par la majorité départementale.

« Nous déplorons les contraintes que fait peser l'État sur les finances des collectivités locales, déclare Chloé Girardot-Moitié, co-présidente du groupe écologiste. Des missions sociales et médico-sociales en croissance dans un contexte de crise du recrutement et d'une aggravation de la situation des ménages d'un côté, des ressources très contraintes et difficilement planifiables de l'autre : l'État se défait de ses responsabilités sur le dos des collectivités ! »

« Alors que les besoins vitaux de la population sont menacés par l'inflation et la crise de l'énergie, alors que la droite s'attaque aux droits des locataires et aux sans-abris, le Département assume ses fonctions de prévention et de protection, ajoute Laurent Dubost, co-président du groupe écologiste. »

## **Schéma enfance-familles 2023-2028**

Le Département adopte les nouvelles orientations concernant une de ses grandes priorités : la protection des enfants et le soutien aux familles. En plus des efforts financiers réalisés en 2022 (+17M€) et prévus en 2023 (+21M€), c'est l'ensemble de la politique enfance et famille qui fait l'objet d'une révision, à partir du bilan du schéma précédent.

« Nous saluons l'approche générale de ce schéma qui s'appuie sur le respect des droits de l'enfant, explique Louise Pahun, vice-présidente du Département et membre du groupe écologiste. Nous remarquons en particulier la priorité donnée aux innovations dans les pratiques sociales avec notamment la généralisation de la mesure unique d'accompagnement des mineurs, la multiplication des offres de répit en cas de difficultés dans la famille. L'accès à la santé, aux loisirs et à l'éducation sont des priorités renforcées par ce schéma, qui vise à réaliser l'égalité des chances et des conditions de tous les enfants. »

## **Ferroviaire et transports en commun**

Le groupe écologiste dépose un vœu qui interpelle l'État sur le développement des alternatives aux voitures et aux camions.

« J'espère que le consensus local qui existe au sujet d'un RER métropolitain à Nantes et en Loire-Atlantique sera entendu à l'Élysée puisque c'est là que ces décisions se prennent manifestement, annonce Ugo Bessière, conseiller départemental du canton Nantes 3 et membre du groupe écologiste. Mais il ne faut pas s'arrêter là : les autres villes et les campagnes ont aussi besoin d'un vrai réseau de transports en commun si on veut vraiment tenir nos objectifs climatiques et zéro artificialisation, ajoute l'élu. »

« On ne peut pas se plaindre continuellement de l'augmentation du trafic de camions qui pourrait la vie des riverain-es et ne jamais travailler sur les alternatives ! note Louise Pahun, membre du groupe écologiste. Les contournements ne sont qu'un pis-aller temporaire, les industriels doivent prendre leurs responsabilités et engager une transition vers les modes de transport alternatifs. »

## **Programmation pluriannuelle des investissements mobilités**

La nouvelle programmation du Département est soumise au vote des élu-es à l'occasion de cette session budgétaire. Elle marque un tournant par rapport aux programmations précédentes puisque l'abandon de nombreux projets y est acté, en application d'un esprit de réalisme et de responsabilité environnementale. Elle comporte également des ambitions certaines en matière de liaisons cyclables, conformément au projet stratégique du Département, dont les modalités de mise en œuvre seront détaillées prochainement.

Cependant, pour le groupe écologiste le compte n'y est pas.

« L'abandon d'une vingtaine de projets routiers est un progrès mais on ne comprend pas pourquoi certains d'entre eux restent dans les tuyaux alors que la balance coût/avantage n'est pas au rendez-vous, s'étonne Laurent Dubost, co-président du groupe écologiste. À Machecoul, à Saint-Étienne-de-Montluc ou sur la route Nantes-Pornic, la vision d'avenir, ce n'est pas plus de routes mais moins de camions ! »

« Il y a un virage en cours, c'est bien, mais il faut aller plus loin : si l'on veut protéger les sols agricoles et naturels, si l'on veut améliorer la santé et les conditions de vie en Loire-Atlantique, nous avons besoin de prioriser les investissements publics vers les alternatives aux transports polluants. Chaque euro en faveur de l'accroissement du trafic est un euro investi contre notre avenir martèle Chloé Girardot-Moitié, co-présidente du groupe écologiste. »

Les élu-es écologistes votent avec conviction le budget 2023 qui réunit la majorité départementale autour des priorités sociales et des publics les plus vulnérables (mineurs, personnes âgées et/ou en situation de handicap). Ils et elles poussent pour une transition plus rapide des mobilités avec la suspension des projets routiers et en appellent aux autorités compétentes pour accélérer le déploiement des transports en commun.



**CONTACT PRESSE :**

**Colin Maheu-Gourmelon**

06 78 57 52 81

[colin.maheugourmelon@loire-atlantique.fr](mailto:colin.maheugourmelon@loire-atlantique.fr)



*Retrouvez ce communiqué de presse sur*  
[www.groupe-ecologiste-44.fr/](http://www.groupe-ecologiste-44.fr/)